

Conseil Municipal d'Avançon Compte rendu de la séance du 22 Mars 2013
--

Président : Mr Laurent NICOLAS

Secrétaire de séance : Mr Pascal THOMAS (à l'unanimité)

Etaient présent(e)s : Mme, Nathalie GIAIME

Mrs Thierry BOREL, Stéphane JACOB, Joseph LESBROS Laurent NICOLAS, Pascal THOMAS.

Etaient absent(e)s : Mme Carole TASSET (excusée)

Mrs Joël EYRAUD (excusé), Michel MAUREL (excusé).

La séance est ouverte à 20h10.

Approbation du Compte rendu de la séance du 22 février 2013 à l'unanimité (6/6).

1- Subventions aux associations

Demande des subventions pour l'année 2013.

- Jeunesse Avançonnaise	500 €
- Comité des fêtes les Santonins nouveaux	500 €
- Pas de Tir sportif du Val d'Avance	500 €
- Ski Club de Réallon (6 enfants)	250 €
- Amicale laïque de Charges (11 participants)	100 €

Toutes ces associations ont fourni leurs comptes pour l'année 2012. Des précisions seront demandées au « Comité des fêtes les Santonins nouveaux ». **Toutes ces subventions sont attribuées à l'unanimité (6/6).**

Des subventions sollicitées par le Téléthon, Le Secours catholique Français et l'ADIL (Agence Départementale d'information sur le Logement) ne sont pas accordé (vote contre à l'unanimité, 6/6)

2- Vote du taux des taxes impôts directs 2013

En 2012 les taxes et impôts directs représentent une somme de 71 4562 €. Compte tenu de l'augmentation prévisionnelle de la base d'imposition effective, en hausse en 2013, le maintien des taux actuels représenterait une somme de 75 340 €. Il est donc proposé de maintenir les taux au niveau de ceux de 2012 soient :

13.06 % pour la taxe d'habitation

14.00 % pour la taxe foncière, bâti.

41.94 % pour la taxe foncière non bâti

21.22 % pour la CFE, cotisation foncière des entreprises (ancienne taxe professionnelle).

Vote à l'unanimité (6/6) pour le maintien des taxes et cotisations aux taux de 2012

3- Questions diverses

3.1. Entretien des chemins ruraux

Une subvention de 15 000 € a été accordée pour un montant minimum de 30 000 € de travaux sur les chemins ruraux. Mr Faucon (selon la convention ATESAT) propose d'envoyer les dossiers de consultation des entreprises pour les travaux suivants :

- Réfection de la piste « devant-ville » pour un montant estimé de 23 610 €

- Réfection des pistes « La Marcellerie » pour un montant estimé de 15740 €

Vote à l'unanimité (6/6) pour envoyer les dossiers à 4 entreprises : AMCV / PEYRON / ANDRE / ALLAMANO réponses avant le vendredi 12 avril 2013 12h.

3.2. Régularisation frais de sortie « piscine » des écoles en 2006 & 2007

Une facture de 735.26 € est à régler, concernant des sorties scolaires à la piscine de Tallard en 2006 & 2007. Le titre a été émis en 2011. La vérification des archives scolaires ne retrouve effectivement pas le règlement de cette facture. Le Maire de Valsserre s'est étonné de cette demande très tardive, et propose néanmoins que chaque commune du groupe scolaire règle le tiers de la facture, soit un montant de 245.09 €.

Vote à l'unanimité (6/6) pour le règlement de cette facture.

3.3. Lotissement de l'Isclé, 3^{ème} tranche

Mr Nicolas a pu rencontrer, sur le site du lotissement de l'Isclé, Mr Devaux de la RTM, Mr Darier des services de l'eau de la DDT (direction départementale du territoire) et Mr Petiteau du service Forêt de la DDT.

Il est possible de lancer les travaux concernant l'extension du lotissement, après nettoyage du lit du torrent et l'obtention d'autorisations de défricher.

Les démarches à entreprendre :

- 1/ Délimiter l'emprise exacte du projet, entreprise GIE de la Bâtie Neuve
- 2/ Demander autorisation de défricher
- 3/ Etude des sols par la société THETYS (devis de 2500 € en 2011, à actualiser)
- 4/ Choisir d'un maître d'œuvre pour établir le dossier administratif, les plans des parcelles, les permis d'aménagement, viabilité ...

Vote à l'unanimité (6/6) pour lancer les démarches concernant la 3^{ème} tranche du Lotissement de l'Isclé.

3.4. Devis ETEC

Un devis de 3268.82 € HT a été établi par ETEC pour l'installation d'un éclairage au niveau de l'abribus situé au carrefour de la route de la montée au village.

Vote à l'unanimité (6/6) pour les travaux d'éclairage de l'abribus.

3.5. Demande d'une plateforme aux Santons

Courrier du comité des fêtes « les Santonins nouveaux » demandant un débroussaillage et l'établissement d'une plateforme à l'entrée du hameau des Santons, pour permettre une meilleure installation de la fête du hameau, et de permettre le parking de véhicule.

Il est proposé que la commission des travaux se rende sur place.

3.6. Informations

Mr JL Lesbros se propose d'aider au déneigement aux Santons, suite à l'acquisition de matériel.

Informations en préparation de la commission du budget :

- Budget fonctionnement de l'eau équilibré dépense/recettes de 69 200 €
- Budget Investissement eau équilibré dépense/recettes de 334 155 €
- Budget Investissement commune équilibré dépense/recettes de 503 812 €

La séance est levée à 22h20.